

Le patrimoine des « *Paysages de Bataille* » dans l'Eure



Lors d'un récent voyage de commémoration de la Première Guerre Mondiale en Belgique, j'ai eu l'occasion de rencontrer Isabelle Masson-Loodts, petite-fille d'un médecin belge qui a été en poste au CISLA de Gaillon pendant la période de la guerre. Elle a écrit un ouvrage intitulé « *Paysages de Bataille* » et je lui emprunte ce titre pour la fiche en lui en rendant la primeur.

L'auteur expose notamment son intérêt pour les modifications qu'ont connu les territoires marqués par les combats au niveau de la frontière belge tant en France qu'en Belgique. Sa recherche porte plus particulièrement sur les traces visibles ou enfouies, les collines qui ont pu disparaître ou être bouleversées, les couverts forestiers qui se sont créés ou au contraire qui ont été entièrement rasés... Elle fait prendre conscience au lecteur de l'impact de la guerre sur nos paysages contemporains, qui ont pu être marqués par des

traces que l'on ne sait plus voir.

Isabelle Masson-Loodts a également travaillé sur les espaces agricoles, et plus particulièrement sur ceux qui ont été bombardés, afin de mettre en évidence les politiques locales de remise en culture ou non accessible à l'exploitation. Elle touche par-là même à la question essentielle de la préservation ou non de champs de bataille.

Concernant la Première Guerre Mondiale dans l'Eure, la situation est différente. Les combats ne s'y sont pas déroulés et le patrimoine le plus présent reste celui des monuments aux morts car de nombreux jeunes hommes de certains villages de nos contrées ne sont jamais revenus. Les carrés militaires peuvent également accueillir tout un patrimoine de tombes de soldats Morts pour la France (lire à ce propos les fiches *Les Essentiels Connaissance* n°92 sur la localisation des monuments aux morts et la n°93 sur les tombes militaires des cimetières de l'Eure).

Les traces sont plus importantes pour la Seconde Guerre Mondiale. On trouve en particulier en ce qui concerne l'Eure:

- des **pistes d'aérodromes** et leurs bâtiments annexes (voir fiche *Les Essentiels Connaissance* n°127, 136, 137) ;
- des **bases de lancement de V1** dans 17 sites de l'Eure, où il est encore possible de distinguer les éléments clés d'une base de lancement avec les casemates, les zones de réglage magnétique... (voir fiche *Les Essentiels Connaissance* n°129, 130) ;
- une **grotte de fabrication d'oxygène liquide pour les V2 à Caumont**, car les Allemands avaient investi des anciennes carrières de pierre Val de Seine pour y fabriquer et y assembler des V2, sans pour autant qu'aucune ne soit tirée depuis ce site...

Le Château de Gaillon mérite également une attention spéciale à ce titre. Il porte en effet de nombreuses traces, avec de nombreuses archives. En effet le Château a été dès 1902 occupé par le 74^{ème} régiment d'infanterie de Rouen, puis à partir de 1914, par le casernement d'une batterie du 103^{ème} régiment d'artillerie lourde dans le Pavillon Colbert, l'affectation de deux sections d'Exclus, le déplacement du pénitencier militaire de Saint Omer dans les locaux de la colonie correctionnelle et l'installation d'un Centre

d'Instruction des Sous-Lieutenants Auxiliaires (CISLA) de l'Infanterie de l'armée belge.

Après une période où le Château a été racheté par un particulier, il a été réquisitionné en 1940 pour être transformé en stalag avec des gardiens allemands, en 1941 en camp d'internement administratif où ont enfermés des « Politiques » et des « Marchés noirs ». Au total, ce sont environ 417 hommes et 177 femmes qui y ont gardé prisonniers. Le camp était gardé par des gendarmes français. Plusieurs transferts vers le camp de Royallieu ont eu lieu.

A partir d'octobre 1944 et jusqu'en décembre 1945, 1400 personnes ont été internées à Gaillon en attendant leur jugement. Ce sont principalement : des Collaborateurs, des « Profiteurs », des Travailleurs volontaires en Allemagne, des Délateurs, des Miliciens, des Engagés volontaires dans l'armée allemande. La garde change souvent : F.F.I., police militaire, gardes civils.

Ces différents occupants, auxquels il faut ajouter les prisonniers et leurs gardiens au cours du 19^{ème} siècle quand le Château était une prison d'Etat, ont laissé un important patrimoine de graffitis toujours visible aujourd'hui. Très fragiles car souvent tracés à la mine de plomb ou sur du plâtre aujourd'hui pulvérulent, ils ont été quasiment intégralement redessinés pour être préservés et conservés.

Certains châteaux conservent aussi des traces d'occupation militaire avec des graffitis, des murs ajoutés ou démolis, des chambres ou des pièces démontées (pièces de mobilier, des panneaux, des bibliothèques). Dans certains cas, des châteaux ont été préservés de grandes dégradations justement parce qu'ils étaient occupés par des officiers allemands soucieux de préserver la beauté du patrimoine français. Certains propriétaires de châteaux nous ont même fait part de souvenir de leurs parents qui avaient été mis à l'écart par l'occupant. Ils avaient vu leur château pillé non pas par les premiers occupants allemands mais par les SS qui étaient arrivés en dernière partie de la guerre.

D'autres bâtiments ont également fait l'objet d'occupations et il est parfois possible de retrouver quelques graffitis ou souvenirs mais ils ont souvent été effacés par les habitants.

Outre les châteaux, il existe d'autres éléments du patrimoine construit ou végétal qui portent la mémoire du temps. Citons :

- les **cimetières militaires** comme celui de Champigny la Futelaye où plus de 19794 soldats allemands sont inhumés,
- les **monuments aux morts** qui constituent un patrimoine à part entière (op. cit),
- les **carrés militaires et les tombes de soldats Morts pour la France** (op. cit),
- le **patrimoine urbain et architectural issu de la Reconstruction**, avec une architecture très typique et qui est venue s'implanter dans « les dents creuses » dues aux bombardements dans les zones urbaines,
- concernant l'évolution du couvert forestier et/ou les nouvelles espèces végétales ou animales amenées à eux par les soldats allemands ou américains, les recherches se poursuivent notamment sous la direction de l'ONF.

Certains archéologues, et Isabelle Masson-Loodts évoque également la question dans son ouvrage, considèrent qu'il ne faut pas cartographier trop précisément les vestiges des guerres afin de ne pas tenter les pillards. Il apparaît en effet que, bien souvent, ces derniers sont plus au fait de la situation que les quelques cartes ou localisations que l'on peut fournir de ci-de là. C'est pourquoi il est même possible que la localisation des traces des guerres et leur redécouverte permet de mieux les préserver et ainsi de pouvoir les replacer dans le temps et l'espace : ces vestiges sont liés à un passé, que certains d'entre nous ont connu car la Seconde Guerre Mondiale n'est pas si ancienne, et pourtant un passé qu'il est aujourd'hui possible d'analyser en tant qu'Histoire.

Cette meilleure connaissance peut également permettre d'informer le public quant aux risques de ramasser sans protection et sans autorisation des anciennes munitions qui peuvent encore être actives.

Un travail est également en cours en la Basse-Normandie pour répertorier le patrimoine de la Seconde Guerre Mondiale, voire potentiellement protéger certains éléments dans les documents d'urbanisme ou au titre des monuments historiques. La démarche entamée dans l'Eure n'en est pas encore à ce stade mais une meilleure connaissance et inventaire de notre patrimoine militaire apparaît comme important et nécessaire.